

MAIRIE DE DEVECEY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 3 AVRIL 2023

Président de la séance : Gérard MONNIEN

Présent(e)s : Gérard MONNIEN, Bertrand BOUILLON, Anna CHEVRAUX, Simon DENYS, Frédérique GENTNER-MARMIER, David HUET, Philippe LEGRAND, Morgane LUCASELLI-COQUILLON, Alexandre OUDIN, Benoit ROBERT, Françoise ROLLET.

Absentes et excusées : Aurélie BOURIAT, Brigitte CRETIN MAGNIN-FEYSOT, Françoise IMMEL, Michel JASSEY.

Pouvoirs : Aurélie BOURIAT à Alexandre OUDIN
Brigitte CRETIN MAGNIN-FEYSOT à Françoise ROLLET
Michel JASSEY à Gérard MONNIEN

Secrétaire de séance : Bertrand BOUILLON.

Ordre du jour :

- Vote du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022
- Affectation du résultat 2022
- Vote du taux des taxes 2023
- Approbation du budget primitif 2023

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 mars 2023, à l'**unanimité**, des membres présents.

1 - Vote du compte de gestion 2022

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **approuve à l'unanimité**, le compte de gestion de l'année 2022 du Trésorier comptable de la commune.

€	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	906 306.62	2 031 601.64	2 937 908.26
Titres de recettes émis	353 758.52	1 281 644.50	1 635 403.02
Réduction de titres	83 190.41	8 091.52	91 281.93
Recettes nettes	270 568.11	1 273 552.98	1 544 121.09
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	906 306.62	2 031 211.64	2 937 518.26
Mandats émis	575 448.38	1 064 383.12	1 639 831.50
Annulation de mandats	0.00	1 020.07	1 020.07
Dépenses nettes	575 448.38	1 063 363.05	1 638 811.43
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		210 189.93	
Déficit	304 880.27		94 690.34

2- Vote du compte administratif 2022

En l'absence de Monsieur le maire pour le vote du compte administratif, Philippe LEGRAND, 1er adjoint est désigné Président de séance.

Dépenses de fonctionnement en €	1 063 363,05
Recettes de fonctionnement en €	1 273 552,98
Dépenses d'investissement en €	575 448,38
Recettes d'investissement en €	270 568,11
Déficit de l'exercice en €	94 690,34

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte administratif 2022 **par 13 voix pour.**

3- Affectation du résultat 2022

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'arrêté les résultats définitifs du compte administratif 2022 du budget primitif de la commune suit :

Excédent cumulé en fonctionnement de : 1 016 188,57 €
 Déficit cumulé en investissement : - 335 710.50 €

Report des restes à réaliser :

Dépenses	- 265 003.00 €
Recettes	137 441.00 €

	- 127 562.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter les résultats suivants :

Compte 001 ID : 335 710,50 €
 Compte 1068 IR : 463 272.50 € (127 562.00 € + 335 710.50 €)
 Compte 002 FR : 552 916.00 €

4- Vote du taux des taxes 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir, **à l'unanimité**, le taux des taxes pour l'année 2023, conformément à la recommandation de la commission "finances", soit :

Taxe sur foncier bâti : 36.29 %
 Taxe sur foncier non bâti : 22.52 %
 Taxe d'habitation : 8.35 %

5- Approbation du budget primitif 2023

Monsieur le maire présente le budget primitif 2023 :

En €	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 846 286.07	890 191.50
Recettes	1 846 286.07	890 191.50

Frédérique GENTNER-MARMIER souhaite connaître le statut du dossier "Etablissement France Services" à la préfecture du Doubs pour la commune de Devecey. En effet, elle a rencontré Monsieur COURTOY délégué régional pour la poste qui avait besoin de cette précision afin d'anticiper une éventuelle fermeture du bureau de poste de Devecey. Il aurait été judicieux de prévoir des locaux supplémentaires attendant à l'Etablissement France Services.

Françoise ROLLET précise que la commission nationale qui détermine le lieu d'implantation de ces structures ne s'est pas prononcée. Elle contactera également, à nouveau, Monsieur COURTOY pour relancer l'étude d'un partenariat avec la Poste.

Sur proposition de monsieur le maire, et après délibération, les membres du conseil municipal approuvent le budget primitif 2023 **à l'unanimité**.

Clôture de la séance à : **19h36**

ETAT DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE

- 2023-08 : Vote du compte de gestion 2022
- 2023-09 : Vote du compte administratif 2022
- 2023-10 : Affectation du résultat 2022
- 2023-11 : Vote du taux des taxes 2023
- 2023-12 : Approbation du budget primitif 2023